

**Déclaration de divulgation et Barème des taux et des frais  
de la Carte de crédit Tim<sup>MD</sup> Mastercard<sup>MD</sup>  
(Québec)**

**Date d'entrée en vigueur : 1<sup>er</sup> juin 2023**

La présente Déclaration de divulgation et Barème des taux et des frais de la Carte de crédit Tim Mastercard (« **Barème des taux et des frais** ») est fournie par Neo Financial Technologies Inc. (« **Neo** », appelée aussi « **nous** », « **notre** » et « **nos** ») aux fins du Compte associé à la Carte de crédit Tim Mastercard (le « **Compte associé à la Carte** ») et de la Carte de crédit Tim Mastercard (la **Carte** ») émise par ATB Financial. Le présent Barème des taux et des frais définit les taux de crédit et les frais annuels qui s'appliquent au Compte associé à la Carte, résume certaines dispositions de l'Accord du titulaire de la Carte de crédit Tim Mastercard (l'« **Accord** »), et fait partie de l'Accord. Les termes en majuscules qui ne sont pas définis dans le Barème des taux et des frais ont la signification indiquée dans l'Accord. Nous pouvons modifier les informations ci-après conformément à l'Accord. Les renseignements énoncés dans les présentes sont à jour en date du 1<sup>er</sup> juin 2023.

Questions : Si vous avez des questions au sujet de votre Compte associé à la Carte, veuillez envoyer un courriel à [serviceclient@financestim.ca](mailto:serviceclient@financestim.ca) ou composer le numéro sans frais **1-855-505-1964** durant les heures d'ouverture.

**TABLEAU D'INFORMATION – CONTRAT DE CRÉDIT À DÉCOUVERT POUR L'UTILISATION D'UNE CARTE DE CRÉDIT (Loi sur la protection des consommateurs, article 125)**

Limite de crédit octroyée	Votre Limite de crédit initiale est attribuée à la fin de votre demande de Carte de crédit Tim Mastercard <sup>MD</sup> et pourrait <b>aller de 400 \$ à 10 000 \$</b> . Cette limite vous sera présentée avant l'acceptation de la Carte. Votre Limite de crédit actuelle sera indiquée sur chaque Relevé et peut être consultée dans l'Appli Tim.
---------------------------	---

Taux de crédit

Les taux de crédit annuels qui s'appliqueront à votre Compte associé à la Carte sont indiqués dans ce tableau informatif et décrits dans la section « Taux de crédit annuels » ci-dessous. Ces taux de crédit annuels sont en vigueur le jour de l'ouverture du Compte associé à la Carte.

	Achats et autres Frais	Avances de fonds
Carte de crédit Tim	Taux standard : <b>20,99 % à 24,99 %</b>  Taux en cas de défaut : <b>24,99 %</b>  Le taux précis qui s'applique à votre Compte associé à la Carte se trouve dans l'Appli Tim.	Taux standard : <b>22,99 % à 25,99 %</b>  Taux en cas de défaut : <b>25,99 %</b>  Le taux précis qui s'applique à votre Compte associé à la Carte se trouve dans l'Appli Tim.

Vous perdrez le bénéfice des Taux standard qui s'appliquent à votre Carte si, pendant deux Périodes de facturation consécutives, vous ne payez pas au moins le Solde minimum dû pour chaque Relevé à l'échéance, auquel cas vos taux de crédit annuels passeront aux Taux en cas de défaut qui s'appliquent à la Carte que vous recevez, à compter du premier jour de la Période de facturation suivant cette deuxième Période de facturation consécutive.

À tout moment, le Taux en cas de défaut s'applique, et ce jusqu'à ce que, pendant trois Périodes de facturation consécutives, vous payiez au moins le Solde minimum dû pour chaque Relevé particulier au plus tard à la date d'échéance de paiement respective pour chaque Relevé, auquel cas les taux de crédit annuels applicables seront réduits, à compter du premier jour de la Période de facturation suivante (et y compris), au Taux standard.

<p>Délai de grâce</p>	<p>Vous bénéficierez d'une période de grâce d'au moins <b>21</b> jours sans aucuns frais de crédit pour les nouveaux achats et frais si vous payez le solde de votre relevé dans sa totalité à la date d'échéance indiquée sur votre relevé.</p> <p>Si vous ne payez pas la totalité du solde de votre relevé à la date d'échéance, vous devez alors payer des frais de crédit, y compris des intérêts, sur tous les achats et frais figurant sur le relevé de ce mois, à partir de la date d'affichage jusqu'à ce que nous recevions votre paiement pour le montant total que vous devez.</p> <p>Il n'y a pas de période de grâce pour les Avances de fonds. Les retraits d'espèces et les transactions en quasi-espèces telles que les transferts de solde, les mandats, les virements électroniques, les chèques de voyage, les virements de découvert et les transactions de jeu constituent tous des Avances de fonds. Des intérêts sont facturés à partir du jour où l'Avance de fonds est comptabilisée jusqu'à ce que nous recevions votre paiement pour le montant total de l'Avance de fonds que vous devez.</p>
<p>Païement minimum périodique</p>	<p>Le Solde minimum dû pour chaque Relevé sera égal à :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>10,00 \$</b> ou <b>5,0 %</b> du solde total de votre relevé, selon la somme la plus élevée; plus</li> <li>2. Tous les intérêts et frais impayés sur votre Compte associé à la Carte; plus</li> <li>3. Toute somme qui dépasse la Limite de crédit; ou toute somme en souffrance, selon le plus élevé des deux.</li> </ol> <p>Toutefois, si le nouveau solde indiqué sur le Relevé est inférieur à <b>10,00 \$</b> il doit être payé intégralement à la date d'échéance indiquée sur ce Relevé.</p>
<p>Autres Frais</p>	<p>La transaction ou l'événement vous sera facturé le jour où il se produit, sauf indication contraire ci-dessous :</p> <p><i>Avance de fonds au Canada</i> : <b>2,50 \$</b> pour chaque Avance de fonds physique.</p> <p><i>Avance de fonds en dehors du Canada</i> : <b>5,00 \$</b> pour chaque Retrait d'espèces physique.</p>

*Relevé supplémentaire (en plus du relevé mensuel initial imprimé) : **5,00 \$** par relevé envoyé par la poste et facturés dans les **3** jours ouvrables à compter de la date de demande du relevé.*

*Frais de carte de remplacement physique : **5,00 \$** pour toute demande de carte de remplacement physique relative au Compte associé à la Carte. Pour chaque année civile, votre première carte de remplacement est gratuite. Des délais de livraison standard s'appliquent.*

*Carte de remplacement d'urgence : **29,00 \$** pour toute demande de carte de remplacement relative au Compte associé à la Carte.*

*Frais annuels : Des frais annuels de **0 \$** sont applicables au Compte associé à la Carte.*

*Conversion de devises étrangères : Si vous utilisez votre Carte pour une transaction dans une devise autre que le dollar canadien, les devises étrangères seront converties en dollars canadiens avant d'être comptabilisées sur votre Compte associé à la Carte. Nous convertirons le montant de votre transaction en dollars canadiens au taux de conversion établi par Mastercard International Inc. (« MCI »).*

Pour les achats, les avances de fonds et les crédits sur le Compte associé à la Carte, le taux est fixé au moment où la transaction ou le crédit est présenté pour paiement à MCI.

Lorsque la transaction est comptabilisée sur votre Compte associé à la Carte, en plus du taux de conversion, vous devrez payer des frais de conversion de **2,5 %** du montant de la transaction en devise étrangère après que la devise étrangère ait été convertie en dollars canadiens. Ces frais s'appliquent tant aux débits qu'aux crédits.

### **Correspondance numérique :**

En demandant une Carte de crédit Tim, vous consentez à recevoir des communications, des notifications et des messages électroniques de Neo et des fournisseurs de services travaillant en notre nom pour gérer votre Compte associé à la Carte en ce qui concerne l'utilisation de votre Carte, y compris les renseignements relatifs à l'enregistrement et aux transactions : i) par courriel, à l'adresse électronique que vous nous avez fournie en relation avec votre Carte; ii) par texto; iii) par le biais du Portefeuille et/ou du fournisseur du Portefeuille lui-même (si vous enregistrez votre Carte au Portefeuille); et iv) par notification dans l'Appli Tim.

Vous consentez à la transmission électronique de tous les documents, qui prend effet immédiatement, y compris sans s'y limiter :

- a. Le présent Barème des taux et des frais et l'Accord;
- b. Les relevés de compte mensuels et informations (sauf si vous avez indiqué une préférence pour les relevés de compte papier au cours du processus de demande);
- c. Les avis de modification des conditions de l'Accord, y compris les changements aux taux de crédit, aux taux d'intérêt, aux frais, aux frais de service, aux conditions d'exploitation du compte et à toute condition susmentionnée dans le Barème des taux et des frais;
- d. Les communications de Neo concernant les conditions générales applicables au Compte associé à la Carte, y compris les modifications et les confirmations; et
- e. Toute autre confirmation, avis ou information que Neo est tenue par la loi de vous fournir par écrit en rapport avec le Compte associé à la Carte.

En cas de changement, vous acceptez de mettre à jour votre numéro de téléphone cellulaire et votre adresse électronique en utilisant l'Appli Tim ou en appelant le numéro sans frais de Finances Tim au **1-855-505-1964**.

#### **Fréquence du Relevé :**

Neo émettra un Relevé pour le Compte associé à la Carte une fois chaque mois, à une date qui dépend de votre cycle de facturation. Toutefois, nous ne fournirons peut-être pas de Relevé pour un Compte associé à la Carte s'il n'y a pas eu d'activité lors du mois en question et : i) si rien n'est dû sur le Compte associé à la Carte; ou ii) si vous avez été informé que votre Compte associé à la Carte a été suspendu ou annulé et que nous avons demandé le paiement du solde restant, à moins que la loi n'en dispose autrement.

#### **Taux de crédit annuels :**

Le taux de crédit annuel est basé sur l'historique des paiements en rapport avec le présent Compte associé à la Carte et sera déterminé comme décrit ci-dessous :

- a. Les Taux standard qui s'appliquent à votre Carte (le « **Taux standard** ») seront les taux de crédit annuels initiaux. Vous trouverez le Taux standard précis qui s'applique à votre Carte dans l'Appli Tim. Le Taux standard s'appliquera pendant toute la Période de facturation d'un Relevé si vous payez toujours au moins le Solde minimum dû pour chaque Relevé au plus tard à la date d'échéance du paiement de ce Relevé;
- b. À tout moment de son application, vous perdrez le bénéfice du Taux standard si, pendant deux Périodes de facturation consécutives, vous ne payez pas au moins le Solde minimum dû pour chaque Relevé au plus tard à la date d'échéance de paiement de chaque Relevé particulier, auquel cas les taux d'intérêt et/ou les taux de crédit annuels applicables seront augmentés, à compter du (et y compris)

premier jour de la Période de facturation suivant ces deux Périodes de facturation consécutives, jusqu'aux Taux en cas de défaut indiqués sur la première page du présent Barème des taux et des frais, qui s'appliquent à votre Carte (le « **Taux en cas de défaut** »);

- c. À tout moment, le Taux en cas de défaut s'applique, et ce jusqu'à ce que, pendant trois Périodes de facturation consécutives, vous payiez au moins le Solde minimum dû pour chaque Relevé particulier au plus tard à la date d'échéance de paiement respective pour chaque Relevé, auquel cas les les taux d'intérêt et/ou les taux de crédit annuels applicables seront réduits, à compter du premier jour de la Période de facturation suivante (et y compris), au Taux standard.

#### **Autres Frais :**

Tous les frais sont facturés à la date à laquelle la transaction ou l'événement a lieu (sauf indication contraire). Voir le Tableau informatif ci-dessus pour obtenir les frais applicables à votre Carte.

#### **Paiement minimum :**

Vous serez tenu de payer le Solde minimum dû à la date d'échéance indiquée sur chaque Relevé. Nous expliquons comment nous calculons le Solde minimum dû dans le tableau informatif ci-dessus.

#### **Garantie pour vos Obligations :**

Au besoin, le fonds de sécurité que vous nous fournissez sera détenu comme sûreté pour le paiement de vos Obligations conformément aux conditions de l'Accord. Vous comprenez et acceptez ce qui suit :

- a. **Le fonds de sécurité n'est pas un dépôt** et n'est donc pas assuré par la province de l'Alberta, la Société d'assurance-dépôts du Canada ou tout autre organisme ou assureur gouvernemental de dépôts. Il sera détenu dans un compte auprès d'un établissement de dépôt de notre choix;
- b. Le fonds de sécurité peut servir à payer les Obligations (ou à compenser les Obligations si vous résidez au Québec);
- c. Vous n'avez pas le droit d'accéder au fonds de sécurité ou de le retirer, sauf dans les cas mentionnés ci-après; et
- d. Tous les intérêts accumulés sur le fonds de sécurité deviennent notre propriété exclusive.

#### **Cartes perdues ou volées et responsabilité maximale en cas d'utilisation non autorisée :**

En cas de perte ou de vol d'une Carte, de renseignements relatifs au Compte associé à la Carte, d'un NIP, d'un Mot de passe ou de tout autre Identifiant, ou en cas de perte ou de vol présumé, vous devez immédiatement nous en informer en utilisant la fonctionnalité

intégrée à l'Appli Tim, en clavardant avec le service client ou en composant le **1-855-505-1964**. Vous ne serez pas tenu responsable de toute utilisation non autorisée de la Carte ou de votre Compte associé à la Carte qui se produirait après que vous nous avez informés de la perte ou du vol de votre Carte, des renseignements relatifs à votre Compte associé à la Carte, de votre NIP, de votre Mot de passe ou de vos Identifiants.

Les Titulaires principaux de la Carte seront conjointement et solidairement responsables envers Neo des Débits non autorisés qui ont été portés au Compte associé à la Carte avant que vous nous ayez informés que votre Carte, les renseignements relatifs au Compte associé à la Carte ou vos Identifiants peuvent avoir été perdus ou volés, jusqu'à un maximum de **50,00 \$**. Si des Débits non autorisés sont portés au Compte associé à la Carte à la suite d'une faute grave de votre part en ce qui concerne la protection de votre NIP ou de tout autre Identifiant à un guichet automatique ou autre (qu'il s'agisse d'un Achat ou d'une Avance de fonds), les Titulaires principaux de la Carte seront conjointement et solidairement responsables de toute Dette sur le Compte associé à la Carte résultant de l'utilisation non autorisée.

#### ANNEXE A

Solde restant à payer	Coût de l'emprunt à payer pour <b>1</b> an (sur la base d'une année de <b>365</b> jours)					
	à un taux annuel de <b>20,99 %</b>	à un taux annuel de <b>21,99 %</b>	à un taux annuel de <b>22,99 %</b>	à un taux annuel de <b>23,99 %</b>	à un taux annuel de <b>24,99 %</b>	à un taux annuel de <b>25,99 %</b>
<b>500 \$</b>	<b>104,95 \$</b>	<b>109,95 \$</b>	<b>114,95 \$</b>	<b>119,95 \$</b>	<b>124,95 \$</b>	<b>129,95 \$</b>
<b>1 000 \$</b>	<b>209,90 \$</b>	<b>219,90 \$</b>	<b>229,90 \$</b>	<b>239,90 \$</b>	<b>249,90 \$</b>	<b>259,90 \$</b>
<b>2 000 \$</b>	<b>419,80 \$</b>	<b>439,80 \$</b>	<b>459,80 \$</b>	<b>479,80 \$</b>	<b>499,80 \$</b>	<b>519,80 \$</b>
<b>5 000 \$</b>	<b>1 049,50 \$</b>	<b>1 099,50 \$</b>	<b>1 149,50 \$</b>	<b>1 199,50 \$</b>	<b>1 249,50 \$</b>	<b>1 299,50 \$</b>
<b>10 000 \$</b>	<b>2 099,00 \$</b>	<b>2 199,00 \$</b>	<b>2 299,00 \$</b>	<b>2 399,00 \$</b>	<b>2 499,00 \$</b>	<b>2 599,00 \$</b>

Remarque : Le coût d'emprunt est calculé en fonction du solde initial impayé et ne tient pas compte de la capitalisation. Les frais de crédit réels qui sont portés à votre Compte associé à la Carte sont composés mensuellement.